



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

**AVIS PUBLIC**  
**CONSULTATION ÉCRITE**  
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation  
concernant le projet de règlement 730-21)

**Durant la période d'état d'urgence sanitaire, le processus de consultation qui fait l'objet du présent avis remplace le processus usuel de consultation des personnes intéressées.**

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond a adopté, à sa séance ordinaire tenue à huis clos le 8 février 2021, le projet du règlement suivant :

↳ **Règlement 730-21 *Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme 582-15 relativement à la carte des grandes affectations du territoire***

Ce règlement vise à modifier la carte des grandes affectations du territoire comme suit :

- distraire le lot 3 515 283 du cadastre du Québec de l'affectation commerciale pour l'inclure à l'intérieur de l'affectation résidentielle de faible densité;
- distraire une partie des lots 4 623 607 et 4 623 608 du cadastre du Québec de l'affectation agroforestière afin de les inclure à l'intérieur d'une nouvelle affectation extraction;
- distraire une partie du lot 6 085 438, de même que le lot 5 916 094 du cadastre du Québec de l'affectation commerciale pour les inclure à l'intérieur d'une affectation résidentielle de haute densité;
- distraire une partie du lot 6 085 438 du cadastre du Québec de l'affectation commerciale pour l'inclure à l'intérieur de l'affectation résidentielle de faible densité;
- distraire une partie du lot 3 122 427 du cadastre du Québec de l'affectation résidentielle de réserve pour l'inclure à l'intérieur de l'affectation résidentielle de haute densité;

**Consultation**

Le projet de règlement 730-21 est soumis à la consultation écrite des citoyens et tous les documents qui s'y rapportent peuvent être consultés sur le site Internet en cliquant sur le lien indiqué sous l'avis public.



*VILLE DE SAINT-RAYMOND*  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

### **Commentaires**

Toute personne désirant transmettre des commentaires ou des questions relativement à ce projet de règlement doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse suivante : [urbanisme@villesaintraymond.com](mailto:urbanisme@villesaintraymond.com).

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin que nous puissions la contacter.

Donné le 9 février 2021.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA